

ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE : la direction bloque toute avancée

Depuis notre dernier communiqué sur le projet d'activité partielle de longue durée chez Derichebourg SNG, deux séances de négociation ont eu lieu, mais rien n'avance. Malgré le risque d'un échec de la négociation, qui porterait à 25% la prise en charge par l'employeur des heures chômées, contre 10% avec un accord, la direction reste arc-boutée sur ses propositions initiales.

La direction appelle au « bon sens » des organisations syndicales, en mettant en avant qu'elle s'engage sur un maintien dans l'emploi de tous pendant six mois, et qu'elle permet une rémunération des salariés en activité partielle à hauteur de 70% du salaire brut, contre 60% en l'absence d'accord.

La direction est tellement attachée au dialogue social qu'elle semble aujourd'hui, malgré le surcoût, prête à assumer le risque d'une non-signature ! Comme quoi, il y a de l'argent dans le groupe Derichebourg.

La mobilisation des salariés est quasi inexistante sur ce sujet depuis plusieurs semaines, malgré les informations que nous diffusons. Néanmoins, la CGT tente de sauver les meubles et obtient :

- aucun licenciement dans l'entreprise sur les six premiers mois de l'accord, y compris des salariés non concernés par l'activité partielle ;
- un plan de formation en vue d'un repositionnement professionnel pour les afficheurs colle et agents de production ;
- le maintien des tickets restaurant et le remboursement forfaitaire des repas ;
- des statistiques comparatives, agence par agence, sur le recours à l'activité partielle et à la sous-traitance ;
- la mise en place d'une commission de suivi de l'accord par les organisations syndicales.

En attente de réponse, nous avons proposé la mise en place d'un accord de « transitions collectives » (Transco),

visant à déterminer la liste des emplois identifiés comme fragilisés au sein de l'entreprise, afin de prendre notamment des mesures de reclassement (www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/transitions-collectives-transco).

Tout cela reste peu convaincant pour notre avenir, celui de nos emplois et de nos conditions de travail. Aucune assurance d'emploi à plus de six mois, des salaires en baisse de 15 à 17%, des conditions de travail qui se dégradent... Est-ce cet avenir que nous voulons ?

Nous le savons, la culture de la grève n'est pas dans l'ADN de notre profession. Mais, en 2014, nous avons réussi à conserver nos acquis. En 2021, on recommence ou on abdique ? Nous organisons aujourd'hui un sondage : la grève, j'y participe ou je n'y participe pas ? (réponse à donner par courrier électronique, pour ceux qui le souhaitent, sur derichebourg@infocomcgt.fr)

À ce stade, le temps nous est pas favorable, et nous pensons qu'il est important de se mobiliser en organisant une grève reconductible jusqu'à l'obtention d'un maintien de rémunération à hauteur de 80% et l'assurance du maintien dans l'emploi sur la durée entière de l'accord, soit trois ans.

Pour ne rien vous cacher, nous sommes, en discussion avec la CFDT pour une intersyndicale afin d'appeler à une grève reconductible. Sans appel unanime des organisations syndicales et l'assurance de votre soutien, c'est peine perdue.

**« IL VIENT UNE HEURE OÙ PROTESTER NE SUFFIT PLUS :
APRÈS LA PHILOSOPHIE, IL FAUT L'ACTION »**

**La grève, j'y participe ou je n'y participe pas ?
Donnez votre réponse sur derichebourg@infocomcgt.fr**